

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 133 (1953)

Vereinsnachrichten: Parc National Suisse

Autor: Baer, Jean-G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Die Finanzierung erfolgte auf folgender Basis:

Bundesbeitrag	Fr.	500 000.—
Beitrag des Kantons Graubünden	»	250 000.—
Sammlung für den Ausbau des Institutes.....	»	198 294.80
Fonds für Renten- und Bauverpflichtung.....	»	124 555.65
Legat Dr. Dünnenberger	»	29 598.85
Aus der ordentlichen Rechnung 1947/48 und 1948/49	»	5 960.75
Verwertung von Altmaterial und Zinsen Baukonto-korrent	»	2 457.85
	Total	Fr. 1 110 867.90

Der Delegierte des S.N.G. im Stiftungsrat: Dr. *Alfred Kreis*

13. Komitee Steiner-Schläfli

Im Berichtsjahr erschien im Birkhäuser-Verlag der zweite Band der «Gesammelten mathematischen Abhandlungen» von L. Schläfli. Der dritte Band befindet sich im Satz.

Der Präsident: *Louis Kollros* Der Generalredaktor: *J. J. Burckhardt*

14. Parc National Suisse

Rapport sur l'activité de la Commission fédérale du Parc national

La commission a siégé trois fois dans le courant de l'année et, comme par le passé, a pris connaissance de nouveaux projets pour l'utilisation hydroélectrique des eaux du Spöl. Elle a fait parvenir au Département des travaux publics du canton des Grisons, une protestation contre l'homologation de la concession accordée par la commune de Zernez aux entreprises KEK, étape Ib, c'est-à-dire la construction d'un barrage à la limite nord du Parc, avec lac de retenue dans le Parc même. Jusqu'ici, aucune nouvelle décision n'est intervenue.

Les dégâts causés par les avalanches et les grandes masses de neige de l'hiver 1951/52 furent considérables. Il a été nécessaire de construire un nouveau pont à Punt Perif, d'effectuer des réparations au blockhaus Cluozza qui avait subi des dégâts extérieurs par suite des masses de neige et des dégâts intérieurs par suite d'actes de vandalisme, dont les auteurs ont été arrêtés sur sol italien et purgent actuellement une peine de prison avant d'être remis aux autorités suisses. Une installation de Butagaz permet maintenant d'éclairer, sans danger, les locaux du rez-de-chaussée du blockhaus. Les cabanes de Tantermozza, Trupchum et Müschauns ont également dû être réparées. La dernière, en particulier, enlevée par une avalanche, a été reconstruite en un endroit mieux abrité. On peut saluer avec satisfaction la décision prise par les PTT de supprimer les lignes téléphoniques aériennes qui traversent le Parc. Un câble a été posé suivant un trajet étudié d'avance avec notre commission, et le travail effectué avec beaucoup de soins et sans dégâts au Parc.

Le nombre des visiteurs a atteint un nouveau record, puisque plus de 1300 personnes ont passé la nuit à Cluozza. L'état du gibier est satis-

faisant, quoique le cerf semble subir une nouvelle augmentation. Un couple d'aigles a occupé pour la première fois depuis bien des années, l'aire de Il Fuorn où *deux* jeunes ont été élevés par les parents.

La commission scientifique, présidée maintenant par le professeur Baer, a poursuivi ses travaux et a publié deux nouveaux fascicules, n°s 26 et 27, de son périodique (v. rapport de cette commission, p. . . .).

Les dépenses d'entretien, plus élevées que d'habitude, ont pu être couvertes en partie par une importante contribution de la fondation Kiefer-Hablitzel qui vient ainsi augmenter de façon bienvenue les intérêts annuels du Fonds du Parc national.

Jean-G. Baer

15. Rapport du délégué de la S. H. S. N. au Comité de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature

Deux actions importantes ont dominé l'activité de la ligue pendant l'année écoulée.

Comme depuis trois ans, aucune réponse n'a été donnée au Conseil national à l'interpellation de M. U. Dietschi, député de Soleure, une conférence de presse fut organisée dans le Parc national. Une cinquantaine de journalistes répondirent à l'invitation et prirent une part active à la discussion qui suivit la visite de la vallée du Spöl au cours de laquelle des exposés scientifiques furent présentés par des spécialistes. Le résultat de cette conférence a été satisfaisant et la plupart des journaux en donneront des comptes rendus objectifs.

Un comité hors-partis convoqua, le 27 janvier, à Schaffhouse, une assemblée de tous les citoyens pour protester contre l'octroi de la concession aux forces hydroélectriques du Rhin. Une pétition signée par plus de 156 000 personnes fut adressée au Conseil fédéral. Deux initiatives populaires, l'une pour la limitation des droits de la concession et l'autre, pour le retrait de celle-ci, furent également déposées. Cependant aucune de ces actions n'influença la décision prise antérieurement et dans des conditions normales, par le Conseil fédéral, pour l'octroi de ladite concession.

Il se créa, à St-Gall, le 27 octobre, une commission internationale pour la protection de la nature dans les Alpes. Y assistèrent les délégués de la Suisse, de l'Italie, de l'Autriche et de l'Allemagne. Le secrétariat se trouve à Munich et le président désigné en la personne du Dr Ch.-J. Bernard.

L'Assemblée générale de la ligue, tenue à Sempach le 15 juin 1952, a élu, en remplacement du professeur J. de Beaumont, démissionnaire, le professeur J. Baer. Les commissions consultatives ont siégé à Berne le 2 mars et l'on put, une fois encore, constater combien l'activité des commissions cantonales est satisfaisante.

La protection, par arrêté fédéral du 23 décembre, de la loutre, de l'aigle, de la bartavelle ainsi que des faucons pèlerin et hobereau, sur tout le territoire de la Confédération, a été saluée avec satisfaction par tous les zoologues et ornithologues.